PROVINCE DE OUÉBEC MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

EXTRAIT DES MINUTES D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE DOLBEAU-MISTASSINI, MERCREDI LE 14 DÉCEMBRE 2022 À 19 HEURES.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

M. Dave Plourde Maire d'Albanel

M. André Guv Maire de Dolbeau-Mistassini M. Rémi Rousseau Représ. de Dolbeau-Mistassini

M. Vincent Beckert Maire de Girardville Maire de Normandin M. Jean Morency

M^{me} Rita Delaunière Mairesse de Notre-Dame-de-Lorette M^{me} Martine Verville Mairesse de St-Edmond-les-Plaines M. Gilles Dufour Maire de St-Eugène-d'Argentenay M^{me} Denise Lamontagne Mairesse de Ste-Jeanne d'Arc

Maire de St-Stanislas M. Mario Biron

M^{me} Sylvie Coulombe Mairesse de St-Thomas-Didyme

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LUC SIMARD, PRÉFET.

SONT ABSENTS:

M^{me} Guylaine Proulx Mairesse de Péribonka M. René St-Pierre Maire de St-Augustin

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M^{me} Marie-Claude Fortin Directrice générale et greffière-

trésorière

M. Christian Bouchard Greffier-trésorier adjoint

Mme Sophie Grégoire-Coordonnatrice au développement

Tremblay

M. Johnatan Doucet Coordonnateur à l'aménagement M. Tim St-Pierre Coordonnateur à l'administration

Adoption du rapport d'activité 2021 dans le cadre de l'Entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR) - volet 2

CONSIDÉRANT QUE l'article 40 de l'Entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR) - volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC prévoit que la MRC de Maria-Chapdelaine doit adopter le rapport d'activités couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 conformément aux exigences de l'annexe B de ladite Entente;

CONSIDÉRANT la fiche technique nº 0916 déposée à la présente réunion à laquelle est joint le rapport détaillé des investissements totalisant la somme de 1 763 527\$;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Rita Delaunière, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine approuve le rapport d'activités couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 faisant état de l'utilisation des sommes en provenance du Fonds régions et ruralité (FRR) - volet 2 et des résultats atteints; et,

QUE le rapport soit déposé sur le site Internet de la MRC et également de le transmettre au ministère des Affaires municipales (MAM).

347-12-22

ADOPTÉE EN DATE DU 14 DÉCEMBRE 2022

(SIGNÉ) LUC SIMARD, PRÉFET

(SIGNÉ) CHRISTIAN BOUCHARD, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT